

Langues officielles

des femmes, quel qu'ait été leur passé libéral, avaient décidé de faire sauter le gouvernement Trudeau.

● (1610)

Qu'a dit un jour le premier ministre, en 1972, lorsqu'il exposait son principe fondamental? Il a dit qu'on ne choisit pas le moment opportun, que les événements s'en chargent. Est-ce sous la forte poussée du résultat des élections, au cours desquelles il perdait circonscription après circonscription, qu'est née cette résolution? Monsieur, depuis les élections, le premier ministre a rejoué Napoléon lors de sa retraite de Moscou. Il ne pouvait pas comprendre ce qui arrivait—«Après tout, j'ai raison.» C'était là son attitude. Ensuite, ce petit cénacle, ce triumvirat, a commencé à dire que cette résolution provient de ce que les gens ne comprennent pas. C'est à cause de la sévérité de la loi sur les langues et la manière dont elle était appliquée qu'il a perdu ces sièges.

Monsieur, cette résolution est un artifice politique, une supercherie. On nous demande de voter, mais pour quoi? Le ministre des Finances (M. Turner) me dira peut-être quand, dans l'histoire du Canada ou dans l'histoire parlementaire britannique, un gouvernement a demandé à la Chambre des communes d'adopter une résolution absolument inefficace, portant sur une loi du pays. Il n'existe aucun précédent. Après tout, l'étude de Machiavel était devenue une nécessité dans les milieux de fonctionnaires faisant partie des échelons supérieurs de la Fonction publique.

Le premier ministre nous demande de lui donner l'absolution pour les péchés qu'il a commis envers les fonctionnaires de notre pays. Il nous le demande. Quel énorme changement! Que faut-il en croire? Une fois, il s'est expliqué—et je cite mot pour mot—«je fais toujours le contraire de ce que font les autres». Certains de vous, messieurs, qui siègez de l'autre côté se sont fait traiter de voyous, en 1968. Le Parlement a dû subir ce système selon lequel les ministres n'apparaissaient qu'un à la fois comme les coucous d'une horloge. Mais, tout à coup, après l'élection, il s'est rendu compte qu'il devait changer son fusil d'épaule. La transformation a été générale. Lorsque M. Francis qui avait une majorité de 7,300 voix en 1968 est tombé à une minorité de 3,700 voix, qui a-t-il blâmé?

Une voix: Le coucou.

M. Diefenbaker: Il a spontanément blâmé le gouvernement. Et le député de Grenville-Carleton, M. Gordon Blair? Il avait gagné par 2,468 voix et a perdu par 10,800 voix. Qui a-t-il blâmé? Eh bien, il l'a blâmé même avant les élections. D'ailleurs, si vous voulez vraiment savoir ce qu'il en est, communiquez avec M. Murray McBride. Ce qu'il a dit au sujet des gens de sa circonscription a fait qu'il a dû se trouver un emploi ailleurs que dans la chaire ou qu'au Parlement. Maintenant il est au ministère des Postes. C'est peut-être ce qui cause la lenteur du courrier. Il a obtenu un poste après avoir condamné le gouvernement et disputé ses commettants. Comme on voit, la vertu est toujours récompensée. Même le ministre des Finances

[M. Diefenbaker.]

d'aujourd'hui a commencé à exprimer ses doutes au sujet du bill sur les langues officielles en juillet 1970. Lui, M. Francis et M. Blair en sont venus à la conclusion qu'il fallait faire quelque chose pour améliorer le programme de bilinguisme. L'un d'eux a déclaré que cela pouvait ennuyer de nombreux fonctionnaires, mais le premier ministre a tenu ferme et les élections ont eu lieu.

Quel changement! Quelle transfiguration! L'institution monarchique critiquée non seulement par lui, mais par deux ou trois ministres—tournée en dérision. Le solliciteur général a présenté une motion à la Chambre prévoyant l'abolition du serment d'allégeance à la Couronne dans le cas des personnes qui ont pris la citoyenneté canadienne. Il n'y a que quelques mois de cela. Votre Honneur, surveillez-les quand viendra Sa Majesté. Le premier ministre sera capable éventuellement de demeurer ostensiblement assis.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Et le drapeau? Nous avons deux drapeaux, selon M. Pickersgill. Il a lui aussi une confortable pension maintenant. Quand a été proposée la motion voulant que l'Union Jack, comme second drapeau pour le Commonwealth, soit placé à côté du fauteuil de l'Orateur, qui s'y est opposé? Les «non» sont venus des ministres de la Couronne qui siègent en face.

Des voix: Non.

Des voix: Bravo!

● (1620)

M. Diefenbaker: On nous demande maintenant de faire confiance à ce gouvernement.

Quant au Commonwealth, j'imagine le premier ministre au mois d'août parmi les divers membres du Commonwealth rassemblés. Il louera l'institution. A Singapour, il y a deux ans, il a condamné la Grande-Bretagne parce qu'elle envoyait des armes à l'Afrique du Sud en vertu d'une entente. Il a dit que comme s'il en avait le droit, le Canada pourrait être obligé de se retirer du Commonwealth. Et de quoi se nourrit César? On croirait qu'il peut retirer le pays du Commonwealth. Mais on verra en août. «Je me suis déjà rendu compte que le Commonwealth est une institution assez bonne» a-t-il dit. A la Nouvelle-Delhi, en janvier 1971, il avait dit:

Si un nombre suffisant de pays se retirent du Commonwealth à propos de la question de la vente d'armes à l'Afrique du Sud, il pourrait bien se produire une réaction en chaîne qui en forcerait d'autres à se retirer, . . . y compris le Canada.

Il se présente devant le Parlement avec cette loi inoffensive. On pourrait sans doute la décrire comme n'étant rien d'autre qu'une loi. Il dit faire confiance au Parlement. Qu'est-il arrivé lorsque les députés conservateurs en 1968 se sont réjouis du changement apporté au Règlement? Nous avons livré la lutte à propos de l'article 16, et il l'a retiré au dernier moment, et le lendemain il a dit que les conservateurs étaient tombés dans le piège. Depuis lors, ce Parlement ne rime à rien. «Nous sommes les maîtres de la Chambre»—vous vous souvenez de ces mots?